



**Déclaration finale du Cercle des économistes**

**Et si le Soleil se levait aussi à l'Ouest ?  
La nouvelle dynamique mondiale**

**Aix-en-Provence le 8 juillet 2012**

## **Pour un rebond des pays occidentaux**

### **I. Refuser de céder au déclinisme ambiant : le destin des pays avancés n'est pas écrit**

La tradition intellectuelle dominante donne souvent aux pays avancés des avantages naturels et considérés comme permanents. Une perspective historique longue, à la façon de David Landes dans *Richesse et Pauvreté des Nations (1998)*, illustre à quel point les déterminismes naturels, géographiques et culturels, et en premier lieu les institutions humaines, contribuent de façon majeure au développement économique. Que l'on croie ou non à ces thèses qui ont reçu un récent support économétrique, leur logique conduit à penser que les atouts des pays développés, qui en ont fait une force motrice du progrès économique et de la modernité, n'ont pas disparu :

- *Le capital humain.* Les campus universitaires irriguent les lieux d'innovation.
- *Les forces de la concurrence.* Par l'émulation et le réflexe du benchmarking, elles sont à l'origine du dynamisme économique.
- *Le modèle social.* Les institutions du marché du travail, avec une dose de flexisécurité ainsi que des relations employeurs/employés aptes à gérer les conflits, sont des atouts de stabilité sociale que les pays émergents doivent mettre en œuvre.
- *L'Etat de Droit,* garant d'un Etat impartial et pare-feu contre les lobbys et les barrières à l'entrée.
- *Le développement financier.* Les institutions financières des pays avancés, certes affaiblies mais toujours puissantes, ont la capacité de canaliser l'épargne et de la rediffuser à l'échelle mondiale vers l'innovation.
- *La relation privilégiée avec les zones économiques en croissance,* notamment celle qui jouera un rôle majeur au XXIème siècle, l'Afrique.

Or l'histoire récente rappelle qu'il s'agit d'avantages plus historiques et construits que naturels. Ceci signifie évidemment que nous disposons d'atouts, mais que ceux-ci doivent être réactivés de manière très significative. Faut-il le rappeler, l'endettement public et privé est gigantesque, inconnu jusqu'alors, et toute croissance nécessitera d'une manière ou d'une autre de régler ce problème. De même, notre avantage en matière de capital humain est moins évident qu'il n'y paraît. On peut même considérer

qu'un certain nombre de difficultés sont liées à de véritables faiblesses dans la formation. Quant au développement financier, la crise de 2007-2009 a bien montré que ses modalités en conditionnent les bénéfices ou les fragilités, et peuvent entraîner des excès. Tout ceci conduit à redonner aux politiques publiques au sens large toute leur légitimité, toute leur importance. Si nous voulons jouer un rôle au XXIème siècle et préserver notre indépendance et notre niveau de vie, il y a urgence à s'inspirer des bonnes pratiques des uns et des autres.

Trois lignes directrices doivent nous guider. Il n'y aura de nouvelle croissance que si elle est parfaitement adaptée à nos modèles spécifiques de développement: les secteurs où l'on investit de façon très volontaire doivent être ceux qui correspondent à des besoins propres aux pays occidentaux et pour lesquels nous disposons d'atouts (santé, énergie, éducation). Dans le même temps, pays émergents et pays industrialisés doivent parvenir à s'entendre sur la définition d'un socle commun autour duquel s'organisent les politiques publiques et la mondialisation. Enfin, nous devons retrouver notre confiance dans le progrès scientifique et humain. C'est à ces conditions uniquement que les pays avancés seront capables d'initier et de diffuser les prochaines vagues d'innovation technologique.

## **II. 8 recommandations pour un rebond des pays avancés**

Quelle sera la prochaine vague d'innovations ? Quel sera l'impact de la transition démographique sur la croissance des uns et des autres ? Comment capter l'épargne mondiale et financer la nouvelle croissance et l'investissement de long terme ? Comment évolueront les déséquilibres globaux, commerciaux et financiers, inhérents à l'hétérogénéité mondiale ? Voilà les quatre sources d'incertitude que les Etats-Unis, le Japon et l'Europe doivent traiter à leur avantage pour demeurer une force motrice dans le nouvel équilibre mondial et renouer avec une croissance durable.

Pour cela, le Cercle des économistes considère que les institutions internationales et les gouvernements doivent défendre, et si possible mettre en œuvre, les principes suivants:

### *International*

1. Le risque majeur pour les pays avancés est de tenter de gérer de manière individuelle les risques attachés à leur endettement excessif. Cette tentation pourrait les conduire à des actions non coopératives sur l'échelonnement de la dette, avec des conséquences désastreuses sur la croissance mondiale, ainsi qu'à l'utilisation de stratégies de change non coopératives entre le Yen, le Dollar, la Livre et l'Euro. Nous considérons que l'exigence première d'éviter une récession mondiale impose de coordonner les politiques de désendettement entre les pays du G7, de limiter les fluctuations de change entre les quatre monnaies et, de manière simultanée, d'inciter fortement à la libéralisation des changes des pays émergents pour les amener à des niveaux plus réalistes. Là repose la vraie solidarité entre les pays avancés pour les cinq ans qui viennent.

## *Europe*

2. Au niveau européen, nous sommes très inquiets de la dégradation de la conjoncture en Europe et du caractère intenable de l'échéancier de réduction de la dette. L'endettement n'est pas un mal en soi s'il permet de financer le risque industriel de long terme. Nous considérons donc essentiel de rediscuter cet échéancier de manière organisée au niveau de la zone euro, notamment dans le cas de l'Espagne, et éventuellement de procéder à des restructurations.

3. Nous sommes tenus de redonner un socle à la croissance des pays les plus en difficulté. Nous ne considérons pas qu'il soit possible d'augmenter la fiscalité de ces pays. La seule solution pour leur permettre un rebond, qui ne peut être que progressif et lent, est de leur permettre une baisse significative de leur coût unitaire du travail. Une solution nous paraît être la mobilisation des fonds structurels (de l'ordre de deux points de PIB), largement sous-utilisés ou utilisés sur des projets d'infrastructure à trop long terme : ces fonds peuvent servir à financer baisse significative des charges afin de déclencher une dévaluation réelle par la fiscalité dans les pays de la zone en détresse macroéconomique.

4. Pour des pays qui ont une vraie capacité de redémarrage, liée à la force de leur tissu industriel, l'urgence est celle des taux d'intérêt. Les solutions sont nombreuses, allant de l'achat de titres publics, flux et stock, par la BCE, à l'utilisation du mécanisme européen de stabilité, mais tous conduisent de fait à une mutualisation partielle des dettes des pays de la zone euro. L'Europe se dirige naturellement vers cette solution pour sauver la croissance en Europe, le défi étant celui du calendrier.

5. Un comité budgétaire pour compléter l'union bancaire et l'union monétaire. Cette solution, sans pour autant impliquer une fédération budgétaire, permet l'intégration économique indispensable à toute tentative de mutualisation des dettes souveraines. Ce comité budgétaire nécessite de :

- a. Garantir un mode de gouvernance à la fois indépendant, sur le modèle de celui de la BCE, et fort d'une légitimité démocratique avec prise de décision à la majorité qualifiée.
- b. Appliquer un principe de mutualisation de contrôle des budgets nationaux, avec pour objectif un budget de la zone euro.
- c. Veiller à une plus grande contracyclicalité des politiques macroéconomiques, en particulier en utilisant systématiquement des mesures structurelles, c'est-à-dire corrigées pour le cycle, pour évaluer la conformité aux objectifs de réduction du déficit et de la dette.

## *France*

6. Au niveau de la France, la difficulté immédiate est avant tout la faible rentabilité de l'immense majorité des entreprises, qui entrave leur capacité à innover, à exporter, à investir et à créer des emplois. Améliorer cette rentabilité passe par un transfert massif

des charges sociales des entreprises vers la CSG. Ce transfert n'aura d'impact que si l'ordre de grandeur est suffisant, supérieur à ce qui était prévu pour la TVA sociale. Cette mesure fiscale n'est qu'une partie d'un choc d'offre qui doit inclure des mesures visant à éliminer les rentes sur certains marchés, à promouvoir une meilleure efficacité des marchés du travail et une montée en gamme de la production, en particulier dans les secteurs exposés. Plus tardif sera le réveil, plus dur sera l'ajustement: les politiques doivent être calibrées sur des projections de croissance réalistes. Un financement adapté de l'économie française passe par une amélioration très sensible de la fiscalité en faveur de l'épargne de long terme, et tout particulièrement quand celle-ci est utilisée pour l'investissement productif, ainsi que par une réflexion sur les normes comptables et prudentielles.

7. Mais la France a également besoin d'une politique très vigoureuse de la jeunesse.

Celle-ci passe par :

- a. La réforme sans tabou du dispositif éducatif dans son ensemble.
  - i. Revaloriser la formation des maîtres et soutien individualisé aux élèves en difficulté dans le primaire.
  - ii. Examiner précisément la rentabilité de l'accumulation de capital humain, notamment dans l'enseignement supérieur. Poursuivre la démarche des universités d'excellence et l'ouverture à l'international en l'élargissant aux formations les plus productrices d'employabilité potentielle, i.e. celle de Bac +3 et Bac +4.
- b. Passer de manière généralisée au contrat de travail unique à durée indéterminée, condition nécessaire à la véritable insertion des jeunes sur le marché du travail, même si cela doit être accompagné de flexibilité et de périodes d'essai significatives.

8. En conclusion, le Cercle insiste sur la nécessité de bâtir une vraie réduction de l'endettement public et privé, et pour cela de se focaliser sur une réforme des retraites juste, objective donc acceptable par tous, et permettant le choix par chacun de l'heure de son départ. Pour cela, il nous semble essentiel de mettre en place un système par points avec un objectif d'équilibre sur les trente prochaines années.